

Le modèle cosérien, au contraire, refuse le signe linguistique en tant que concept théorique, et les dichotomies qu'il entraîne, tout en le valorisant comme technique descriptive dans l'approche méthodologique de l'objet d'analyse. Les actes de langage constituent pour lui le seul objet d'analyse possible; ils fondent le monisme qui lui est propre tant dans sa théorie du langage que dans la théorie linguistique qui y est corrélée. Le principe même des divers modèles pragmatiques s'y trouve inclu.

La place à accorder au je social dans le phénomène du langage nous ramène à l'enseignement de Hugo Schuchardt pour qui la langue appartient toute entière au monde de la culture et ne saurait, de ce fait, former l'objet d'étude d'une science autonome. C'est, pour lui, la synthèse immanente, oeuvre de tout être humain et active dans la conscience du sujet parlant, qui rend compte de la naturelle hétérogénéité de la langue et de sa foncière mouvance.

Les Cahiers δια entendent accueillir ces classiques de la théorie et de la méthode dans le domaine de la variabilité pour en faire des matériaux de cours et des outils de recherche destinés à repenser le changement et à réinterpréter le lien entre les données et la théorie; matériaux à mettre à profit pour déterminer la place de la variation linguistique dans l'enseignement des langues; matériaux à corrélés aux acquis récents résultant des programmes de coopération internationale Erasmus/Socrates axés sur la "Variation linguistique et l'enseignement des langues" comme à d'autres initiatives prises en la matière.

Les Cahiers δια répondent à une demande dans le triple domaine du renouveau théorique, de la créativité méthodologique et de la documentation constituée dans chacune des disciplines engagées.

Les Cahiers δια débutent avec des réflexions d'Eugenio Coseriu sur les paramètres de la variabilité qui séparent les concepts « langue », « dialecte », « niveau de langue » et « style de langue » tant au niveau des notions formelles qu'à celui de la réalité langagière qu'ils représentent, réflexions devenues classiques et proposées ici en traduction française. Elles sont complétées par une analyse du système verbal sursilvain de Peter Wunderli qui, tout en appliquant une méthode structuraliste, indique les choix de société qui ont fait, à travers convergences et divergences, la complexité du système verbal roman.

EDITORIAL

LE DOUBLE PROBLÈME DES UNITÉS "DIA-S"

Eugenio COSERIU
Eberhard – Karls-Universität Tübingen

1.1. A la rigueur il faudrait peut-être parler d'unités "syn-s", puisqu'il s'agit, naturellement, des unités *syntopiques*, *synstratiques* et *symphasiques* (dialectes, niveaux et styles de langue). Mais nous préférons les appeler unités "dia-s" pour souligner le fait qu'il s'agit d'unités délimitées par rapport aux types fondamentaux de *variété* des langues historiques.

On sait depuis longtemps – on serait même tenté de dire "depuis toujours" – que, dans une langue historique fonctionnant comme telle dans une communauté plus ou moins complexe, on constate, dans chaque *état de langue* (c'est-à-dire, même en faisant abstraction du développement de cette langue dans le temps), trois types fondamentaux de variété (à savoir : la variété dans l'espace, la variété relative à la stratification socio-culturelle de la communauté parlante et la variété concernant les occasions, circonstances et finalités de l'emploi de la langue dans le discours), et que, dans le sens contraire aux trois types de variété, on peut délimiter des unités ("langues secondaires") plus ou moins homogènes. Les sujets parlants ont eux-mêmes une conscience assez claire de cette variété et de cette homogénéité puisqu'ils reconnaissent souvent tels ou tels faits comme "dialectaux" ou "régionaux", "populaires", "familiers" etc. On sait aussi que le regretté romaniste norvégien Leiv Flydal a eu la très heureuse idée d'introduire pour le deux premiers types de variété et d'homogénéité les termes de *diatopique* / *syntopique* et *diastratique* / *synstratique*, termes parallèles aux termes pour la variation et l'homogénéité dans le temps (ou bien, pour la considération dynamique ou statique de la langue) : *diachronique* et *synchronique*. Cette terminologie cohérente et bienvenue – à laquelle j'ai ajouté moi-même les termes de *diaphasique* et *symphasique* pour désigner le troisième type de variété et d'homogénéité – a été adoptée par un grand nombre de linguistes de différents pays, de sorte qu'elle est devenue universelle ou presque (elle est virtuellement générale dans la linguistique européenne). Elle a même été élargie par certains linguistes italiens et allemands pour englober d'autres types ou des types ultérieurement déterminés de variété et d'homogénéité (par ex., langue écrite / langue parlée). Ici on se limitera cependant aux trois types fondamentaux et, par

« unités dia-s », on entendra uniquement les « dialectes » (dans le sens large de ce terme), les « niveaux de langue » et les « styles de langue ».

1.2. Ces unités présentent pour beaucoup de linguistes deux types de difficultés, dont dérivent deux problèmes tenus pour préalables à leur analyse et description :

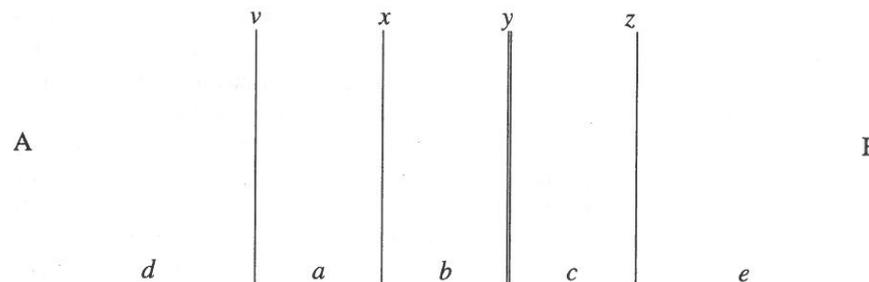
a) Le problème de la délimitation des unités ; problème qui, chez certains linguistes, devient le problème de l'*existence* de ces mêmes unités. C'est-à-dire : comment délimiter ces unités, étant donné que, dans les faits concrets, on constate des limites imprécises ou une pluralité de limites et, par conséquent, un 'passage graduel' d'une unité à l'autre ? Et, s'il n'y a pas de limites précises, peut-on dire que ces unités sont « réelles », qu'elles « existent » effectivement ?

b) Le problème de l'identité spécifique et, par conséquent, du classement des faits particuliers. C'est-à-dire : tel ou tel fait particulier, est-il un fait dialectal, un fait diastratique (de niveau de langue) ou un fait diaphasique (de style de langue) ? Et quels sont les critères pour l'attribuer à un type d'unité plutôt qu'à un autre, pour le classer, par exemple, plutôt comme fait dialectal que comme fait diastratique ou diaphasique ?

2.1. En ce qui concerne le premier problème, on remarquera tout d'abord qu'il s'agit d'un problème dépassé dans la dialectologie, du moins dans la dialectologie théorique. Ceci, grâce surtout aux résultats de la géographie linguistique.¹ De sorte que, à cet égard, notre contribution aurait pu être intitulée aussi « Ce que la dialectologie peut enseigner à la sociolinguistique et à la stylistique de la langue ». En second lieu, il faut remarquer que le problème se pose, en réalité, pour la « grammaire » en tant que description systématique (phonologique, morphosyntaxique et lexicale), c'est-à-dire, en ce qui concerne l'homogénéité de ces unités (la non-variété !), et non pas en ce qui concerne la variété en tant que telle, qui est ici la réalité primaire à constater, et que, par conséquent, les disciplines ayant pour objet la dimension de la variété (dialectologie, sociolinguistique, stylistique de la langue) peuvent et doivent constater l'homogénéité uniquement dans la mesure où elle est effectivement donnée, c'est-à-dire, dans la mesure où elle résulte de la variété, étant la contrepartie de celle-ci. Ceci signifie que les disciplines de la variété enregistrent *toutes* les limites (« isoglosses ») entre les faits particuliers, et, précisément, là où elles sont effectivement données, et que c'est ensuite la tâche de la description systématique « ponctuelle » (syntopique, synstratique ou symphasique) que de décider quelles limites particulières elle va considérer comme limites entre les unités ou sous-unités qui constituent son objet et de justifier cette décision, ce passage du ni-

veau des faits particuliers au niveau des ensembles ou des systèmes de faits. Souvent la décision peut être justifiée par la coïncidence de toute une série de limites particulières ; dans d'autres cas – là où il y a « passage graduel », c'est-à-dire pluralité et non-coïncidence de limites et où il faut choisir en tant que limite entre les ensembles telle ou telle limite particulière – la décision est, bien entendu, conventionnelle et doit être ultérieurement justifiée, par exemple par l'importance historique ou le rendement fonctionnel des faits correspondants à la limite choisie. En outre, étant conventionnelle, la décision pourra toujours être discutable : d'autres linguistes pourront choisir et essayer de justifier d'autres limites.

2.2. Mais « passage graduel » et « pluralité des limites particulières » ne signifient aucunement non-existence des unités déterminées et délimitées ; et c'est une *contradictio in adiecto* que de le supposer. En effet, le problème de la délimitation n'est pas le problème de l'existence des unités ; au contraire, le supposer signifie implicitement qu'on a admis au préalable l'existence des unités à délimiter. En effet, lorsqu'on dit qu'il y a « passage graduel » et qu'il n'y a pas de limites précises (ou une seule limite nette pour toute une série de traits caractéristiques), on dit en même temps, implicitement, qu'il y a des « choses » différentes et bien identifiables entre lesquelles il y a « passage graduel » ou pluralité de limites, c'est-à-dire que nos unités sont parfaitement identifiables là où elles sont radicalement différentes mais qu'elles ne sont pas « discrètes » : qu'elles empiètent les unes sur les autres. Pour mieux nous expliquer, supposons la situation suivante :



C'est-à-dire : dans un continuum linguistique, on constate les limites (isoglosses) v, x, y, z . Dans ce continuum, les unités A et B sont parfaitement identifiables là où elles sont nettement différentes (dans les sections d, e) ; et c'est même la raison de leur « existence ». Les sections a, b, c appartiennent aussi bien à A qu'à B, puisqu'elles représentent, dans un sens, le « passage graduel » de A à B et, dans l'autre,

celui de B à A. Supposons maintenant qu'on ait choisi en tant que limite entre A et B la limite *y* en raison de son importance historique ou fonctionnelle, ou bien à cause de la coïncidence de plusieurs isoglosses particulières. Dans ce cas, les sections *a* et *b* seront (avec *d*) des sous-unités de A ; la section *c* sera (avec *e*) une sous-unité de B. Et, selon les exigences de la description systématique agencée, on pourra admettre des sous-sous-unités et des sous-sous-sous-unités etc.

2.3.1. Dans le cas des dialectes (et des sous-dialectes ou patois etc.), la délimitation est, sans doute, facilitée par le fait qu'il s'agit d'isoglosses dans l'espace que la géographie linguistique peut représenter par des lignes tracées sur les cartes. Mais on aurait pour les dialectes, patois etc. exactement les mêmes difficultés que l'on a pour les niveaux et les styles de langue si on devait déduire leur unité (homogénéité) des discours ou textes comme on est obligé de le faire pour les niveaux et les styles.

Pour ceux-ci (et, naturellement, aussi pour déduire des discours les faits dialectaux en dehors de leur espace), une technique a été très brièvement esquissée par Zelig Harris², qui a bien vu qu'il s'agit d'un problème qui se pose, en tant que problème préalable, pour la description agencée des systèmes virtuellement homogènes. Il s'agit de la technique fondée sur la distribution complémentaire des faits dans la réalisation des niveaux ou des styles de langue dans les discours. C'est-à-dire : là où, dans certains discours (ou fragments de discours), on constate – pour un certain niveau ou style de langue – *x*, dans d'autres discours ou fragments de discours (correspondant à un autre niveau ou style de langue), on constate *y*. Mais il faut entendre cette complémentarité comme équivalence fonctionnelle (ceci même là où on constate des équivalences du type 1 à 2, 1 à 3 etc. : il ne s'agit pas d'identité fonctionnelle !) et il faut y ajouter la coprésence de séries de faits équivalents (*a - b - c ...*, dans certains discours ou fragments de discours, et la série de faits équivalents *x - y - z ...*, dans d'autres discours ou fragments de discours ; par exemple : *parler / causer - ami / camarade - livre*, d'un côté, et *causer - copain - bouquin* de l'autre). Ceci pour délimiter, non pas uniquement des faits de niveaux ou de styles différents, mais effectivement des niveaux et des styles en tant qu'unités synstratiques et symphasiques.³ Les limites entre les différents systèmes réalisés par ces séries d'équivalences résulteront de la combinaison de ces deux critères. Mais, comme dans le cas des dialectes, il y aura des séries de faits communs à plusieurs niveaux et à plusieurs styles de langue et même – très souvent dans nos langues – à tous les niveaux et tous les styles.⁴ Il y a, sans doute, des langues dans lesquelles les limites entre les différents niveaux (et aussi entre les différents styles) sont constantes et bien fixées. Mais dans nos communautés européennes – sauf pour ce qui est de

l'opposition entre le registre écrit ou littéraire et le registre parlé et courant (« Umgangssprache »)⁵ –, cela se constate surtout si c'est un autre dialecte que le dialecte commun ou même une autre langue historique que la langue première de la communauté considérée qui fonctionne en tant que niveau et/ou style de langue (cf. plus bas).

2.3.2. Dans nos langues, la situation courante en ce qui concerne les niveaux et les styles peut être schématisée de la façon suivante :

	1	2	3	4
A		a	a	I
				II
B		b	III	III
			IV	IV

Cela signifie (en supposant qu'il s'agit toujours de niveaux de langue) :

Il y a tout d'abord une série très nombreuse (sans doute, la plus nombreuse) de faits qui se présentent dans tout type de discours ne présentant par conséquent pas de différences de niveau (colonne 1). Ensuite, il y a des faits pour lesquels on peut distinguer deux niveaux, par exemple, en français, *laid / désagréable - moche, plaisanter / mentir - blaguer* (colonne 2), et d'autres pour lesquels il convient d'en distinguer trois, par exemple, *s'ennuyer - s'embêter - se barber* (colonne 3) et même, peut-être, quatre (colonne 4).

Supposons qu'il y ait un nombre suffisant de faits (c'est-à-dire : considéré comme suffisant) pour justifier la distinction de quatre niveaux. Dans ce cas, les quatre niveaux seront adoptés pour toute la langue (ce qui, dans le schéma, est représenté par le pointillé), de sorte que les faits de la colonne 1 correspondront aux quatre niveaux, les faits *a* des colonnes 2 et 3 correspondront aux niveaux I + II, et les faits *b* de la colonne 2, aux niveaux III + IV.

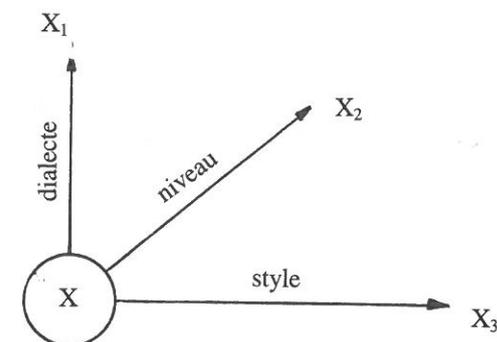
Si, par contre, les faits qui séparent I de II et III de IV sont peu nombreux (ou peu importants, marginaux etc.) on considérera I et II, III et IV comme des sous-niveaux de deux seuls niveaux A et B (qui, naturellement, vaudront dans ce même sens pour toute la langue).

3.1. Le second problème – celui de l'identité spécifique des faits de variété – est un problème mal posé et, par conséquent, un faux problème. Le problème naît, d'un côté, du fait de considérer les niveaux et les styles comme des « déviations » par rapport à une langue neutre ou moyenne (« niveau ou style zéro » ; neutre, moyen ou non-caractérisé), de la même façon que les dialectes sont souvent considérés comme des déviations vis-à-vis de la langue commune et, de l'autre côté, du fait de considérer l'identité des faits dialectaux, de niveau ou de style de langue comme univoque et exclusive : ils seraient *ou bien* des faits dialectaux *ou bien* des faits de niveau *ou* de style et (ou parce que) les systèmes auxquels ils appartiennent devraient être *ou bien* des dialectes, *ou bien* des niveaux, *ou bien* des styles de langue.

3.2. Mais tout cela est contraire à la réalité des faits considérés. En effet :

a) Le niveau neutre (moyen) est en réalité aussi un niveau, le style neutre est aussi un style et la langue commune est aussi un dialecte (les Grecs l'appelaient *κοινή διάλεκτος* !).

b) La diatopie, la diastratie et la diaphasie ne sont que des *paramètres de la variété*, et les unités syntopiques, synstratiques et symphasiques (dialectes, niveaux, styles de langue) sont par définition *unitaires* (homogènes) d'un seul point de vue. Un dialecte présente par définition des différences de niveau et de style ; un niveau, des différences diatopiques et diaphasiques ; et un style, des différences diatopiques et diastratiques. Par conséquent : tout fait de langue est *en même temps* fait dialectal, fait de niveau et fait de style (du moins, en tant que fait appartenant à la langue commune et au niveau et au style « neutres ») et devrait être « indexé » comme tel dans le lexique et dans une grammaire de la variété de la langue historique : il est « dialectal » en tant que rapporté au paramètre diatopique, c'est un fait « de niveau » par rapport au paramètre diastratique et c'est un fait « de style » par rapport au paramètre diaphasique. Dans une linguistique intégrale, le statut de tout fait de langue x devrait être établi dans ses trois hypostases, x_1 x_2 x_3 ; c'est-à-dire, par rapport aux trois dimensions fondamentales de la variété et dans les trois perspectives qui y correspondent :



c) Un seul et même système linguistique peut être en même temps dialecte et niveau, dialecte et style de langue, niveau et style de langue, selon la perspective dans laquelle il est considéré et selon la fonction qui lui revient dans la communauté : c'est un dialecte en tant que « langue régionale », délimitée dans l'espace ; c'est un niveau, s'il est propre à telle ou telle couche socio-culturelle de la communauté ; et c'est un style, s'il est employé dans certaines situations de l'activité langagière par des sujets qui, dans d'autres situations, emploient un autre niveau (et, par là, un autre style). Il s'agit, précisément, d'une relation orientée dont le premier terme est le dialecte et le dernier, le style. C'est-à-dire qu'un dialecte peut fonctionner comme niveau de langue et un niveau peut fonctionner, à son tour, comme style de langue, mais non pas le contraire :

dialecte → niveau → style.

Par exemple : un dialecte local peut représenter dans telle ou telle communauté le niveau « populaire » (si à d'autres niveaux on parle uniquement la langue commune ou, même, une autre langue historique) ; et le niveau populaire (même, dans ce cas sous sa forme de dialecte local) peut fonctionner en tant que style familier dans les couches supérieures de la communauté. Ainsi, en français commun, *moche*, *blaguer*, *copain*, *rouspéter* etc. appartiennent au niveau populaire par rapport au paramètre diastratique (c'est-à-dire, si on les considère en tant que faits polystylistiques, dans la langue de ceux qui couramment n'emploient que ces termes) ; mais ces faits appartiennent en même temps au style familier des sujets qui, dans d'autres styles de langue, emploient couramment : *laid* ou *désagréable*, *plaisanter* ou *mentir*, *ami* ou *camarade*, *résister* ou *protester* etc. Et, naturellement, le même fait matériel peut appartenir à un certain niveau et à un certain style dans un dialecte et à un autre niveau et à un autre style (ou, même, à tous les niveaux et à tous les styles) dans un autre dialecte. Cela implique une insuffisance intrinsèque et souvent

inévitables de toute la dialectologie qui, même en tant que géographie et cartographie linguistique, ne considère que la dimension diatopique et ignore la dimension diastématique et la différenciation stylistique donnée en même temps dans cette même diatopie.⁶

Notes

- 1) Cf. notre ouvrage *La geografía lingüística*, Montevideo 1956, pp. 29-30.
- 2) *Methods in Structural Linguistics*, Chicago 1951, pp. 9-11.
- 3) Sous cette forme, la technique en question, élaborée par nous-mêmes dans nos cours de linguistique générale et romane, a été appliquée avec succès à l'étude des adverbes du russe par Mme. L. Golubzowa dans sa thèse de doctorat, *Adverb und Sprachstil. Untersuchungen zur stilistischen Differenziertheit der russischen Literatursprache, insbesondere im lexikalischen Bereich*, Munich 1991.
- 4) Du reste, les deux critères ne nous disent pas par eux-mêmes s'il agit de niveaux ou de styles (et, lorsqu'on déduit des discours les dialectes, pas même qu'il s'agit de « dialectes ») puisque ceci dépend de la perspective adoptée (cf. plus bas) et des renseignements extérieurs à ces faits en tant que tels : ils nous disent uniquement qu'il s'agit de faits de systèmes différents.
- 5) Et même à cet égard les différences sont grandes entre certaines langues, comme le français et le suédois, où (pour ce qui est de la langue commune) ces registres sont bien différenciés, et d'autres langues, dans lesquelles ils le sont beaucoup moins.
- 6) Voir à cet égard notre étude *Sentido y tareas de la dialectología*. Mexique 1982, en particulier pp. 38-39 et 44.

SENS ET TÂCHES DE LA DIALECTOLOGIE

Eugenio COSERIU
Eberhard – Karls-Universität Tübingen

à Monsieur Peter Wunderli
pour ses soixante ans

Introduction

1.1. Dans cette étude nous nous proposons d'examiner brièvement et d'éclaircir, dans la mesure du possible, le concept de "dialecte" par rapport aux concepts de "niveau" et de "style de langue", pour essayer d'établir le sens propre de la dialectologie et sa position parmi les disciplines linguistiques et pour poser quelques principes méthodologiques dont l'application dans les études de dialectologie en général, et dans les études hispano-américaines en particulier, nous paraît indispensable.

1.2. Le problème que nous nous proposons de traiter ici est, bien entendu, un problème théorique. Mais, dans les sciences humaines, la théorie au sens propre du terme, tout en n'étant pas une simple "généralisation" postérieure à la recherche empirique des "faits" - et ce parce qu'elle s'identifie à la connaissance de l'*universel* "des faits" et non pas simplement du *général* "dans les faits"¹-, n'est pas non plus une construction conventionnelle ou hypothétique "indépendante des faits": elle est plutôt "prise de conscience", élucidation conceptuelle du *savoir originare* que l'homme a de lui-même et de ses activités, y compris de l'activité scientifique. La tâche de la théorie, c'est de rendre compte du sens essentiel - de la raison d'être - des faits et de leur fondement réel. Or, dans le cas qui nous occupe, les "faits" sont les études dialectologiques elles-mêmes: pourquoi existent-elles, pourquoi faut-il qu'elles existent et quelle est leur spécificité? En d'autres termes, la théorie du dialecte et de la dialectologie, c'est la dialectologie elle-même dans sa phase de prise de conscience et d'autoréflexion. La tâche que nous nous proposons, ce n'est donc pas celle de formuler un concept conventionnel de "dialecte" pour l'appliquer ensuite aux faits réels (ce qui serait absolument vain), mais bien celle d'explicitier le sens que le concept de "dialecte" véhicule déjà implicitement dans les études dialectologiques et qui permet d'identifier une étude dialectologique comme telle et de la distinguer d'autres études, non dialectologiques.